

# TERRITOIRES

LA PAROLE AUX RÉGIONS

ENTREPRENDRE / TRANSPORTS / EMPLOI & FORMATION / ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE / SOLIDARITÉ / SPORT & CULTURE

## Angers Loire Valley LA VIE EN GRAND



L'INTERVIEW

### « Notre ambition est qualitative »

MAIRE D'ANGERS DEPUIS 1998 ET PRÉSIDENT D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE, JEAN-CLAUDE ANTONINI ŒUVRE À UN DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION ALLIANT, SANS EXCLUSIVE, ÉCONOMIE, CULTURE, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET QUALITÉ DE VIE.

**LA MÉTROPOLE ANGEVINE** s'est dotée cette année d'une marque de territoire « Angers Loire Valley ». Pourquoi ce choix ? Jean-Claude Antonini. Historiquement, Angers a une identité forte, mais très marquée par « la douceur angevine » chantée par le poète Du Bellay. Nous ne nous en plaignons pas, cette douceur de vivre est un atout, mais nous ne sommes pas que cela, nous sommes aussi le deuxième bassin d'emploi de la région, très marqué par l'innovation. Il ne suffit pas que les gens nous aiment, mais qu'ils viennent ici et qu'ils restent ! C'est ce qui a motivé le choix de cette marque, et en anglais parce qu'aujourd'hui, c'est la langue qui passe partout.

Angers se revendique « ville durable » et concrétise ce souci de l'écologie dans toutes ses réalisations. Quelle est l'origine de cet engagement ? J.-C.A. La Ville est engagée dans une démarche de développement

durable depuis maintenant plus de vingt ans. Dans mon parcours, cette préoccupation remonte à 1992, l'année où s'est tenu à Rio le 1<sup>er</sup> Sommet de la Terre, qui a été mon « chemin de Damas ». Je me préoccupais déjà de santé, d'environnement, mais de façon fragmentée et insuffisante. À l'occasion de la Conférence de Rio, tous ces éléments sont venus s'assembler, comme sur un aimant, et j'ai pris vraiment conscience que le développement durable devait être le fil rouge traversant toutes les activités humaines. C'est le discours que j'ai tenu lorsque j'ai été élu maire d'Angers, et les gens ont compris cette nécessité d'avoir une réflexion multivectorielle dans le domaine du développement durable. La Ville est depuis longtemps reconnue au niveau européen pour un certain nombre de réalisations écologiques, concernant le traitement des ordures ménagères, par exemple, et nous avons été l'une des premières villes de France à

mettre en place l'Agenda 21, qui intègre le souci du développement durable dans tous les domaines d'activité.

*Dans le contexte économique actuel, Angers pourra-t-elle poursuivre son ambition politique culturelle ?*

J.-C.A. Il le faut ! On ne peut pas arrêter et s'asseoir, sinon, on meurt ! Sans doute peut-on diminuer ça et là les coûts de fonctionnement et rationaliser les dépenses, mais la culture valorise les habitants, elle attire du monde, y compris les entreprises, elle est un facteur de cohésion dans la population. Je considère que la culture constitue la pierre angulaire

d'une société qui se porte bien, et qu'elle est aussi importante que l'économie. D'ailleurs, le prochain grand projet de la Ville, qui marquera la fin de mon mandat et offrira enfin une salle d'envergure à l'Orchestre national des Pays de la Loire, est la construction d'un centre de congrès où cohabiteront l'économique et le culturel. /

Lancement de la marque de territoire de la métropole angevine « Angers Loire Valley » par Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole, le 19 avril 2011 au théâtre Le Quai.



© VILLE D'ANGERS - TH. BONNET / DR

IDENTITÉ

○ Avec une aire urbaine de 350 000 habitants et une agglomération de 280 000 habitants, Angers est la 16<sup>e</sup> ville de France.

○ Angers, ville jeune (48 % d'habitants de moins de 30 ans), se place au 8<sup>e</sup> rang national pour sa densité d'étudiants. Plus de 33 000 étudiants et 2 200 élèves ingénieurs fréquentent 2 universités, 4 campus, 14 écoles d'enseignement supérieur et les grandes écoles (ESSCA, ESEO, ESA...).

○ Angers se situe au cœur des Pays de la Loire, 4<sup>e</sup> région industrielle de France et 5<sup>e</sup> puissance économique nationale, avec un PIB de 90 milliards d'euros en 2008.

○ Ce 2<sup>e</sup> bassin d'emploi de la région réunit 6 900 entreprises et génère 141 000 emplois, dont 85 000 dans le secteur privé, qui a enregistré une croissance de 20 % de l'emploi depuis 1998. 15 000 emplois industriels se répartissent entre les 570 établissements de ce secteur.

○ Angers Loire Valley compte 23 parcs d'activité communautaires proposant 90 000 m<sup>2</sup> de locaux.

○ Végépolys, pôle de compétitivité à vocation mondiale dédié au végétal, représente à lui seul 4 000 entreprises, 25 000 emplois, 2 500 étudiants, 500 chercheurs et enseignants chercheurs assurant 25 formations supérieures et 2 masters internationaux.

○ Les fonctions métropolitaines représentent 7,5 % de l'emploi total, qui comptabilisent 20 000 emplois de cadres et de professions intellectuelles supérieures, et 11 000 emplois de cadres des fonctions métropolitaines, en hausse de 42 % entre 1999 et 2007.

○ Les divers moyens de transport font d'Angers un carrefour stratégique aux portes du Grand Ouest : TGV fréquents : Paris (90 min), Lille (3 h 30), Lyon (3 h 40). Autoroutes : Nantes (45 min), Paris (2 h 30), Rennes (2 h 20) Bordeaux (3 h 40). Angers Loire Aéroport (50 000 passagers/an) assure les liaisons vers Nice, Bruxelles, Londres, Barcelone, Munich. L'aéroport international de Nantes Atlantique est à 50 min (TGV + navette) et celui de Roissy-Charles de Gaulle à 2 h 20 (TGV direct). /

CHRONIQUE

**LA MÉTROPOLE LANCE SA MARQUE POUR DOPER SON ATTRACTIVITÉ** AFIN D'AUGMENTER SA VISIBILITÉ ET D'ATTIRER LES DÉCIDEURS, LA MÉTROPOLE ANGEVINE S'EST CHOISI UNE MARQUE DE TERRITOIRE RÉSUMANT SON AMBITION DE DÉVELOPPEMENT DANS TOUS LES DOMAINES : ÉCONOMIQUE, CULTUREL ET ENVIRONNEMENTAL.

**ANGERS LOIRE VALLEY**  
LA VIE EN GRAND

« ANGERS Loire Valley, la vie en grand » : par cette marque de territoire, l'agglomération Angers Loire Métropole affirme l'ambition des 31 communes qui la constituent d'assurer le développement économique et l'emploi du territoire en misant sur son attractivité. Dans la concurrence entre les territoires qui se joue aujourd'hui à l'échelle mondiale, attirer des capitaux, des

investisseurs, des entreprises, des chercheurs, des étudiants et des talents divers, cela suppose d'avoir suffisamment de visibilité et d'originalité pour être repéré et choisi par les décideurs. L'image de la métropole est donc déterminante. Pour construire cette image, Angers Loire Métropole a adopté une stratégie d'attractivité globale ne laissant dans l'ombre aucun de ses atouts : une

métropole de 270 000 habitants, active et en mouvement permanent, possédant les richesses de demain - l'eau, l'espace, le végétal -, un engagement résolu dans le développement durable, un territoire de sécurité où il fait bon vivre, un esprit d'excellence et d'innovation affirmé, une capitale touristique moderne et accueillante. En proposant « la vie en grand », Angers Loire Métropole affirme la puissance économique d'un territoire regroupant 6 000 entreprises, l'innovation, la recherche, le

talent, la création artistique et intellectuelle, et le souci d'un développement durable garant d'une qualité de vie à laquelle concourent la douceur du climat, le végétal, l'environnement, mais aussi la solidarité, la création de liens et le partage entre tous. À travers sa marque, « Angers Loire Valley, la vie en grand », le territoire angevin ravive les couleurs de son image historique, qu'elle ne renie pas

mais qu'elle inclut dans sa nouvelle donne, démontrant ainsi qu'aujourd'hui, une métropole dynamique peut faire rimer réussite économique avec respect de l'environnement et qualité de vie. Pour

l'épanouissement de ses entreprises et de ses citoyens, comme pour celui de ses visiteurs. /

\*La marque « Angers Loire Valley » est naturellement présente sur Internet via un site dédié à découvrir sur : [www.angersloirevalley.fr](http://www.angersloirevalley.fr)



© FABRIEN TIJOU - NO SODA / DR

## LEA Valley, l'intelligence en partage

C'EST SOUS L'IMPULSION DE PAUL RAGUIN, PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DU GROUPE EOLANE, QU'EST NÉE L'ASSOCIATION LOIRE ELECTRONIC APPLICATIONS VALLEY, DONT IL ASSURE ÉGALEMENT LA PRÉSIDENTE.

## ZOOM

Créé en 1975, le groupe Eolane est spécialisé dans la conception et la fabrication de matériels électroniques (radars, calculateurs, tableaux de bord, appareils à ultrasons, etc.) pour l'aéronautique, le spatial, la défense, la santé, les transports publics, l'automobile, les télécoms, l'énergie, etc. L'entreprise rassemble une vingtaine de sociétés et emploie 2 450 personnes, dont 500 à l'étranger et 200 en R&D.



© EOLANE/DR

EN CRÉANT un cluster de l'électronique en Pays de la Loire, l'association LEA Valley, qui réunit 90 entreprises, parie sur la mutualisation des ressources pour optimiser leurs résultats et créer un terreau favorable à l'innovation. « Les graves difficultés rencontrées par les grands électroniciens installés depuis vingt-cinq ans à Angers (ACT, Bull, Thomson, Nec, etc.) m'ont incité, avec quelques collègues chefs d'entreprise en électronique, à alerter les élus de la ville, du département et de la région sur les dommages que représenterait l'abandon de ces compétences et des équipements. Si certains marchés de l'électronique étaient effectivement mis à mal par les effets de la mondialisation, nous assistions cependant à une forte croissance de l'électronique professionnelle en Europe. Nous avons été entendus. C'est ainsi qu'est née, autour d'un groupe d'entreprises, l'association Loire Electronic Applications Valley, concrétisation de la construction d'un cluster de l'électronique en Pays de la Loire », explique Paul Raguin.

LEA Valley compte aujourd'hui 90 adhérents dans l'ensemble de la région. Une trentaine de chantiers de progrès sont actifs. Ils sont organisés selon quatre axes prioritaires : le renforcement de la compétitivité des entreprises membres ; l'innovation orientée vers les technologies nouvelles ; l'accès au marché et la prospective, organisée en une veille concertée afin de repérer les projets émergents qui pourraient constituer des opportunités de développement et, enfin, l'animation, la

convivialité et l'échange entre les adhérents pour faire tomber les barrières et faciliter les projets collectifs.

LEA Valley enregistre des résultats très concrets. Ainsi, la mutualisation des stocks de composants électroniques dans une base de données permet de réduire les dévalorisations d'excédents, de même que la mutualisation des transports vise à optimiser les coûts de logistique, pour ne prendre que deux exemples parmi quantité d'autres. La filière est très fortement encouragée et soutenue par le Conseil régional des Pays de la Loire. Celui-ci a, entre autres, financé la création d'une plate-forme régionale d'innovation (PRI), en l'équipant de matériels onéreux que les entreprises ne pouvaient s'offrir individuellement. Ceux-ci sont de la sorte mutualisés et les entreprises peuvent les utiliser pour procéder à des tests, des calculs ou des simulations sur les projets de création de solutions ou d'objets communicants. « Je suis convaincu qu'on ne réussit pas seul. On a besoin des autres, insiste Paul Raguin. LEA Valley est un peu l'auberge espagnole où il fait bon se retrouver. On en profite à la mesure de ce qu'on y apporte. En proposant le meilleur de soi, l'intelligence collective profite à tous. Si les forteresses étaient la solution de la protection au Moyen Âge, au XXI<sup>e</sup> siècle, les clés de la réussite sont dans le mouvement et le partage ! » /



© EOLANE/DR

## LE VÉGÉTAL À L'ÉCHELLE MONDIALE PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ À VOCATION INTERNATIONALE, VEGETOLYS TRAVAILLE À L'ÉVOLUTION DU VÉGÉTAL POUR ASSURER LA VIE DES HOMMES DE DEMAIN.

EN 2005, le gouvernement a mis en place en France 71 pôles de compétitivité, dont 16 à vocation mondiale, parmi lesquels Vegepolys. Ce pôle bénéficie d'une concentration unique en Europe d'entreprises, de centres de recherche et de formation dans le domaine du végétal.

VEGEPOLYS, c'est 4000 entreprises dans la région générant 25000 emplois, 450 chercheurs et enseignants, 25 formations supérieures. Son activité se répartit dans huit filières : l'horticulture, les semences, le maraîchage, l'arboriculture, la viticulture, les

plantes santé/beauté/bien-être, les champignons, le cidre et le tabac. « Une récente étude nous a permis de nous situer sur l'échiquier mondial, explique Jacques-Antoine Cesbron, président du pôle. Par le nombre de nos filières et de nos adhérents, nous nous situons dans le Top 3 des pôles mondiaux, et nous avons l'ambition de faire de Vegepolys le pôle mondial de référence, respectueux de la santé et de l'environnement. »

L'année 2011 aura été fortement internationale. En mai dernier a été créé, avec quatre autres pôles

de compétitivité français, le consortium Plant Inter-Cluster, dont l'objectif est de promouvoir l'expertise française sur le végétal à travers des partenariats économiques, de recherche et de formation avec d'autres pôles majeurs de la planète. Et du 12 au 13 octobre prochain se tiendra le VIBE - Vegepolys International Business Event. « Cette convention a pour but d'attirer à Angers les entreprises étrangères, mais aussi les bureaux d'études, les sociétés de négoce, les laboratoires privés, pour les inciter à venir faire du business

dans la région, résume Jacques-Antoine Cesbron. D'ailleurs, j'incite vivement les acteurs dynamiques à s'intéresser à Vegepolys, même si, au premier abord, leur activité semble éloignée des nôtres. Les défis à relever dans les années à venir pour faire face à la raréfaction des

terres arables, pour assurer l'alimentation de toute la planète, sont considérables et vont nécessiter d'augmenter la rentabilité et l'adaptabilité du végétal. Ces évolutions indispensables, ce sont les recherches menées au sein de pôles comme Vegepolys qui les permettront. » /



© VEGEPOLYS - VILLE D'ANGERS / DR



## EVOLIS, PME INTERNATIONALE UNIQUE EN FRANCE, EVOLIS FAIT PARTIE DES QUELQUES SOCIÉTÉS DANS LE MONDE QUI FABRIQUENT DES SYSTÈMES D'IMPRESSION ET D'ENCODAGE DE CARTES PLASTIQUES. ANGEVINE D'IMPLANTATION, ELLE EXPORTE VERS 125 PAYS.



© EVOLIS/DR

« Nous concevons et fabriquons des produits électroniques à Angers, que nous exportons vers 125 pays dans le monde, y compris en zone Asie, en Chine, au Japon ou en Corée. »

EMMANUEL PICOT

CARTES bancaires, d'accès aux parkings, aux chambres d'hôtel, aux bureaux, aux loisirs, cartes professionnelles, d'étudiant, de fidélité, de santé, de transport... Elles prolifèrent dans notre vie quotidienne, contenant toujours plus d'informations et donnant accès à toujours plus d'applications. Une dizaine de sociétés dans le monde fabriquent les systèmes permettant d'imprimer et d'encoder ces cartes plastiques au format universel. Elles se situent pour la plupart aux États-Unis, où se sont initialement développés ces petits sésames de plastique.

En France, Evolis est la seule société à mener cette activité. Installée à Angers, elle y emploie 140 salariés, auxquels il faut ajouter

une vingtaine d'autres travaillant dans ses filiales de Miami et de Singapour. Car la clientèle d'Evolis est majoritairement étrangère, 92% de ses ventes se faisant à l'international. Pour autant, Evolis compte en France des clients notables, comme la RATP, pour son pass Navigo, la SNCF, 45 des 82 universités pour les cartes d'étudiants, le groupe Intermarché et Yves Rocher pour leurs cartes de fidélité, ou encore les badges d'accès de nos parlementaires et sénateurs. L'année dernière, Evolis a réalisé un chiffre d'affaires de 42,5 millions d'euros. « En 1994, nous avons monté une première entreprise similaire avec peu de moyens financiers, explique Emmanuel Picot, son Pdg. Elle a été rachetée

par une société américaine qui elle-même a été rachetée trois ans plus tard. C'est à cette occasion que nous avons pu reprendre notre destin en main et créer Evolis en janvier 2000. Passées les deux premières années, le temps nous a donné raison, et la société a connu une croissance constante. » Non sans une certaine fierté qu'on sent poindre dans ses propos, Emmanuel Picot aime à souligner la particularité, voire la spécificité d'Evolis : « Nous concevons et fabriquons des produits électroniques à Angers, que nous exportons dans 125 pays dans le monde, y compris en zone Asie, en Chine, au Japon ou en Corée. Ce qui constitue une belle performance pour la PME que nous sommes. » /

## EMPLOI &amp; VIE DES ENTREPRISES

## MADE IN ANGERS, PREMIER ÉVÉNEMENT NATIONAL DE VISITE D'ENTREPRISES ANGERS MISE SUR LE TOURISME DE DÉCOUVERTE ÉCONOMIQUE POUR FAIRE CONNAÎTRE SES ENTREPRISES ET FACILITER LA RECHERCHE D'EMPLOI.

COMME de nombreuses villes du Val de Loire, Angers voit passer chaque année des milliers de touristes attirés par un site superbe, un château, des tapisseries de grande renommée, telle L'Apocalypse et - plus contemporaines - les œuvres de Jean Lurçat, et le charme de « la douceur angevine ». Mais Angers, c'est aussi un tissu économique riche de plus de 6000 grandes entreprises et PME. Marier les deux ? Pourquoi pas ! C'est le pari qu'a pris la métropole angevine en faisant du tourisme de l'entreprise Bull, en mars 2010.



© THIERRY BONNET-VILLE D'ANGERS/DR

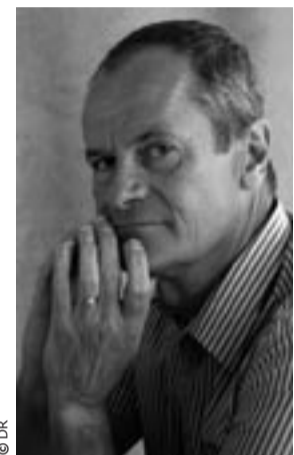
## LA NANOMÉDECINE EN MARCHÉ

RENCONTRE AVEC LE PR JEAN-PIERRE BENOÎT, CHERCHEUR ET ENSEIGNANT À L'UNIVERSITÉ D'ANGERS, OÙ LES NANOMÉDICAMENTS, PROMETTEURS DANS LE TRAITEMENT DU CANCER, FONT L'OBJET DE TRAVAUX INTERNATIONALEMENT RECONNUS.

LE PÔLE SANTÉ de l'Université d'Angers développe principalement deux grandes thématiques, le vasculaire et la cancérologie. L'unité Inserm 646, dédiée à l'ingénierie de la vectorisation particulière, dirigée par le Pr Jean-Pierre Benoît, travaille spécifiquement dans le domaine des nanomédicaments luttant contre le cancer. « Il s'agit de concevoir de nouvelles formes thérapeutiques permettant d'intégrer une molécule active dans un nano objet pour aller cibler la tumeur d'un patient », explique Jean-Pierre Benoît. Sur le plan international, son laboratoire a déjà obtenu trois contrats européens de recherche en nanomédecine, et un quatrième, tout récemment, dans le cadre des projets Erasmus Mundus.

« Ce dernier contrat se situe à cheval sur la recherche et la formation. Nous allons être coordinateur d'une formation doctorale européenne, et nous recevrons donc régulièrement des doctorants des pays partenaires, en particulier de Saint-Jacques-Compostelle en Espagne, de Liège et Louvain en Belgique, et de Nottingham en Grande-Bretagne. Cela va nous donner une visibilité européenne importante. » L'esprit d'équipe du chercheur lui fait omettre de mentionner le « Research Achievement

Award » que lui a décerné en novembre 2010 la Fédération internationale pharmaceutique pour l'ensemble de ses travaux, ce qui participe aussi à la visibilité du laboratoire angevin. Il préfère insis-



© DR

« Nous allons être coordinateur d'une formation doctorale européenne [...]. Cela va nous donner une visibilité européenne importante. »

PR JEAN-PIERRE BENOÎT

ter sur le soutien de la municipalité, via Angers Technopole, dans la création d'un start-up visant à la valorisation des travaux universitaires. L'unité de Jean-Pierre Benoît a ainsi pu créer trois start-up, dont Carlina Technologies dernièrement.

« Le but est de valoriser nos recherches en essayant d'amener en phase clinique un nanomédicament véhiculant un taxane et agissant sur le cancer du poumon. » /

## ENVIRONNEMENT



© VILLE D'ANGERS/DR

## LES HABITANTS ENGAGÉS DANS LA RECONQUÊTE DES BERGES DE LA MAINE

TROUVER LE JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE PIÉTONS, HABITAT URBAIN, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUTOUR D'UNE RIVIÈRE, UN PROJET AMBITIEUX.

C'EST un vaste projet de réaménagement des berges de la Maine dans lequel viennent de se lancer côte à côte élus et habitants de la ville d'Angers. Depuis le milieu de l'année 2011, un groupe-projet réunissant quelque 90 Angevins désireux de participer à ainsi la charge de confronter ses idées et travaux avec les trois équipes d'architectes urbanistes encore en course (jusqu'à la fin de l'année) pour plancher sur l'avenir des berges de Maine. Le projet, lancé l'an passé par le maire d'Angers, Jean-Claude Antonini, a vocation à redonner la priorité au cadre de vie dans les espaces urbains afin que les 270 000 habitants de l'agglomération puissent se réapproprier les rives de la Maine. Une ambition qui devra réunir dans un même ensemble, sur une surface d'environ 300 hectares, à la fois un projet urbain, la rivière, l'offre d'habitat, d'activités et de services, les déplacements, les sports et loisirs, le paysage, le tourisme ou encore la vie culturelle. Pour l'heure, seule certitude : la voie d'autoroute et son lot de

pollutions sonores et aériennes devra, *a minima*, faire place à un lieu d'échanges et de vie, agrémenté de nombreux espaces naturels et respectueux de l'environnement. Dans cette perspective et pour que chaque participant au projet puisse faire travailler au mieux son imagination, plusieurs rencontres et déplacements sur le terrain ont été échelonnés entre le printemps et l'été. Au programme : une redécouverte des berges, puis une croisière au fil de la Maine, et enfin deux visites au cœur de Lyon et de Bordeaux, villes qui ont toutes deux opéré un réaménagement de leurs berges. Trois ateliers thématiques ont également été prévus, notamment autour de l'eau, des moyens à mettre en œuvre pour faire d'Angers, à travers ce projet, une ville innovante, et autour de l'aménagement de l'espace pour faire cohabiter sur les berges des flâneurs, des cyclistes, des poussettes mais aussi... des voitures. Le choix du meilleur des trois projets en lice aura lieu début 2012. /

## TRANSPORTS

## La carte A'tout, pour une tarification solidaire



© VILLE D'ANGERS/DR

LA VILLE D'ANGERS VIENDE VOIR NAÎTRE LA PREMIÈRE CARTE CITOYENNE, DONNANT ACCÈS AUSSI BIEN AUX BUS ET TRAMWAY QU'AUX BIBLIOTHÈQUES, PISCINES, PATINOIRE ET AUTRES SERVICES DE LA VILLE.

LA CARTE A'tout, lancée le 25 juin 2011, entend proposer aux Angevins une nouvelle offre multiservices alliant transports et services municipaux. Pour l'heure, elle permet d'emprunter bus et tramway avant d'être étendue aux piscines, bibliothèques (deux services importants à Angers

puisqu'ils affichent chacun près de 35 000 usagers recensés) et patinoire, début 2012, puis aux cantines scolaires, garderies et crèches à l'été 2013. L'outil présente ainsi de nombreux avantages, comme de faciliter les démarches administratives des habitants, d'harmoniser les pratiques d'inscrip-

tions entre les services municipaux et les transports, mais aussi de proposer une carte solidaire, ouverte et semblable pour tous, quelle que soit la tarification sociale dont le détenteur bénéficie. De même, l'autre préoccupation concerne le respect de la vie privée des administrés. La carte A'tout, bien qu'elle doive être nominative et personnelle, respecte le principe de non traçabilité des utilisations. Dans la pratique, la carte devra être rechargée aux guichets ou via le portail Internet qui lui est dédié ; progressivement des bornes interactives seront placées dans les lieux publics. Un système qui devrait permettre à la fois de faciliter le recours aux services publics de la ville et d'harmoniser les tarifications. D'ici deux ans, la ville compte éditer pas moins de 80 000 cartes. /

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE PROJET GARE+ EST SUR LES RAILS À ANGERS, UN QUARTIER D'AFFAIRES ÉCO-CONÇU DE 65 000 M<sup>2</sup> DE BUREAUX ACCUEILLERA LES ENTREPRISES DE DEMAIN.

SITUÉ en lieu et place des actuelles friches industrielles proches de la Gare, ce quartier devra permettre, dès 2012, de donner une nouvelle impulsion à la ville en termes d'attrait, de développement économique et d'emploi. Le projet Gare+, conçu par l'agence Nicolas Michelin et Associés, est en prise directe avec la gare TGV d'Angers Saint-Laud, lieu de transit de cinq millions de voyageurs chaque année, ouverte sur toutes les grandes capitales européennes. Il aidera à favoriser l'installation d'entreprises reliées stratégiquement au pôle multimodal en cours de construction (gare routière, desserte des bus, Tramway, taxis et gare TGV, station vélos en libre service). Près de 3 000 emplois, 20 000 m<sup>2</sup> de logements et 4 500 m<sup>2</sup> de commerces devraient ainsi être créés. Dans le détail, une première phase prévoit 1 500 m<sup>2</sup> de bureaux et 90 logements et un hôtel trois étoiles, une résidence service "classe

affaires" et 6 350 m<sup>2</sup> de bureaux devraient être en construction dès le printemps 2012. Un second parc de stationnement public offrant 450 places devrait également voir le jour. L'enjeu est de faire de Gare+ un pôle économique majeur, à dimension régionale et internationale. Pour ce faire, une attention toute particulière est également portée au cadre de vie offert aux professionnels comme aux riverains afin de créer un quartier vivant. Aussi, de nombreux espaces verts sont prévus entre les habitations, les bureaux, les commerces et les équipements publics, tandis

que les immeubles, conçus suivant des critères environnementaux, devraient permettre de réduire les dépenses d'énergie. La ville a opté pour une déconstruction plutôt qu'une démolition, impliquant un tri des matériaux et l'orientation vers les filières spécialisées de recyclage. Une vaste concertation a également été lancée et les Angevins qui le souhaitent peuvent rejoindre le conseil de quartier afin de suivre les étapes du projet. Pour l'heure, le chantier se poursuit et les lieux laissent progressivement la place à des terrains prêts à accueillir les entreprises de demain. /

## BIOPOLE, UNE USINE DE RETRAITEMENT UNIQUE EN EUROPE

PRIVILÉGIER LA VALORISATION MATIÈRE, C'EST LE CHOIX OPÉRÉ PAR ANGERS LOIRE MÉTROPOLE EN LANÇANT, DÉBUT 2011, SON CENTRE DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES.

LE COMPLEXE se situe sur le parc d'activités Angers Est, à Saint-Barthélemy-d'Anjou, et dispose d'un équipement innovant. La technique appliquée permet de séparer les déchets selon leur nature, grâce à un traitement mécano-biologique. Dans le détail, l'objectif est à la fois de réduire de façon significative le volume des déchets destinés à être enfouis et de limiter le recours à l'incinération aux seuls déchets présentant un fort pouvoir calorifique. Les autres types de déchets sont séparés et orientés vers la filière adaptée. Pour leur part, les déchets organiques, qui représentent à eux seuls environ 30% du poids, sont traités par méthanisation pour produire



© SODEMEL GUERIN-BALLOIDE 10/DR

du compost et du biogaz. Ce dernier contenant du méthane, il peut être valorisé sous diverses formes comme l'électricité, la chaleur. Autant de procédés en lien avec la démarche tournée vers la gestion durable et responsable des ordures ménagères de l'agglomération. Celle-ci affiche ainsi une volonté de maîtrise de la production et du flux des déchets, limitant par là-même la capacité de

Biopole à 90 000 tonnes par an. Parallèlement, Angers Loire Métropole entend développer la prévention et la collecte sélective. Pour ce qui est du volet financier, le coût de la construction du complexe se porte à 56 millions d'euros pour Angers Loire Métropole, plus 3 millions de subventions du Conseil régional et 1 million du Fonds européen de développement régional (Feder). Sa réalisation a été assurée par le constructeur Vinci et Sogea Atlantique, sur des plans de l'architecte angevin Frédéric Rolland, tandis que son exploitation a été confiée à Veolia Environnement, via sa filiale Geval, dans le cadre d'une délégation de service public. /

## SOLIDARITÉS

## ANGERS RÉNOVE SES QUARTIERS C'EST L'UN DES PLUS VASTES PROGRAMMES DE RÉNOVATION URBAINE EN FRANCE : 40% DE LA POPULATION CONCERNÉE.

L'OPÉRATION de rénovation urbaine (ORU) portant sur cinq quartiers prioritaires, soit près de 40% de la population à Angers, se termine. D'ici la fin de l'année, les territoires de Belle-Beille, Grand-Pigeon, Rosaie, Monplaisir et Verneau auront changé de visage. Pas moins de 996 logements auront été démolis, plus de 1 000 construits, près de 5 000 réhabilités et plus de 6 000 seront résidentialisés. Pour l'heure, quelques chantiers sont encore en cours et, après huit années de mise en œuvre, le projet devrait s'achever en 2012.

Concrètement, l'objectif principal de ce vaste programme est d'améliorer la qualité de vie des habitants comme de désenclaver ces quartiers en offrant à la fois des logements plus qualitatifs et une vraie vie de quartier avec des services de proximité, des moyens de transport ou encore des activités en pied d'immeuble. Loin de vouloir toutefois une homogénéisation complète de ces territoires sensibles, la ville a plutôt opté, avec le concours des habitants, pour le maintien des spécificités de chaque quartier afin de continuer à encourager la mixité sociale et promou-

voir l'égalité des chances. Dans ce cadre, la Ville est notamment intervenue sur l'habitat, mais aussi sur la voirie, les équipements publics et les services de



© THIERRY BONNET - VILLE D'ANGERS/DR

proximité. Un effort qui devrait coûter au total quelque 384 millions d'euros et aura réuni autour du projet non seulement la Ville d'Angers, mais également l'Agence nationale de la rénovation urbaine (Anru), les bailleurs sociaux, d'autres collectivités, ou encore la Caisse des Dépôts. /

## ZOOM

> 327 M€ TTC sont investis dans le programme.  
> 980 logements déconstruits et plus de 1 000 reconstruits.  
> 5 604 logements réhabilités et plus de 8 000 résidentialisés.  
> Subvention ANRU : 74,55 M€.

> Effort Ville d'Angers : 59,22 M€ (FIHS : 22,81 M€, fonds propres opérations 36,41 M€).  
> Effort des bailleurs (fonds propres) : 29,43 M€.



## LES ARTS URBAINS À L'HONNEUR

ANGERS ÉLARGIT SA PALETTE CULTURELLE EN ACCUEILLANT ARTAQ, CONCOURS INTERNATIONAL DES ARTS URBAINS.

**TAGS**, pochoirs, graffiti, wall painting, performances *in situ*, peinture sur toile, Digital Art... Sous toutes leurs formes, les arts urbains envahissent Angers depuis deux ans, à l'occasion du concours international des Artaq Awards. «Artaq, explique son fondateur Yves Suty, a pour but d'aider des talents des arts urbains à émerger, et de les faire connaître des professionnels de l'art, des médias, et du public.» Les artistes envoient leur candidature aux Artaq Awards par Internet, et leurs œuvres sont soumises à un jury spécialisé qui décerne un grand prix du Jury et dix Awards. Le travail des lauréats est publié dans le livre «Artaq Bookzine», et leurs œuvres exposées à Angers jusqu'en septembre, après un festival de trois jours dans différents lieux de la ville, avec la participation d'associations locales. L'exposition ira ensuite à Paris, Berlin, Bruxelles et Lyon. Dès sa première édition, en 2010, le festival Artaq a accueilli 13 000 visiteurs. «La réputation de la qualité de l'accueil et de l'organisation du festival à Angers a attiré de nombreux artistes dans la ville et ils seront certainement encore plus nombreux pour le 3<sup>e</sup> festival, en 2012 (à l'Ascension).»



La combinaison du livre, des expositions et de la sélection donne une grande visibilité à la manifestation, et donc aux artistes.» Yves Suty explique aussi que le choix d'Angers s'est imposé comme une évidence : «La Ville mène une politique culturelle et artistique ambitieuse, avec une médiation culturelle exigeante qui favorise l'interaction avec le public et les associations, et un savoir-faire exceptionnel allié à un professionnalisme hors pair pour organiser un festival.»

## UNE PÉPINIÈRE ANGEVINE DÉDIÉE AUX JEUNES CINÉASTES

DEPUIS 1989, PREMIERS PLANS DONNE À DÉCOUVRIR LE PREMIER LONG MÉTRAGE DE JEUNES RÉALISATEURS EUROPÉENS.

**ANGERS** et le cinéma, c'est une longue histoire d'amour ! Depuis vingt-deux ans maintenant, le festival Premiers plans permet à des jeunes cinéastes originaires d'une trentaine de pays européens de présenter leur premier film.

Dès 1982, son créateur et directeur, Claude-Éric Poiroux, trace le chemin en ouvrant quatre salles d'art et d'essai en centre ville, baptisées *Les 400 coups* en hommage à François Truffaut.

Ce complexe -de sept salles aujourd'hui- a vite trouvé son public dans cette ville estudiantine. «Ma découverte du cinéma à 15 ans, grâce à un professeur, m'a rendu particulièrement sensible au jeune public. C'est aussi en pensant à lui que j'ai créé Premiers plans. Ce festival est une fête cinématographique d'une semaine qui permet, dans la prolongation des «400 coups», de faire découvrir les films de réalisateurs inconnus qui seront les grands cinéastes de demain.» Comme ce fut le

cas pour Arnaud Desplechin, Xavier Beauvois, Fatih Akin, Nuri Bilge Ceylan, Nick Park, Cristi Puiu ou encore Thomas Vinterberg et Paolo Sorrentino, qui ont présenté à Angers leur premier long métrage. Acteurs ou cinéastes



Claude-Éric Poiroux

prestigieux ont présidé le jury de Premiers plans depuis sa création. Présidente du jury en 2003, Jeanne Moreau, enthousiasmée par ce festival, est à l'origine des Ateliers qui ont lieu chaque été depuis 2005. «Si Jeanne Moreau

est sensible à la découverte de nouveaux créateurs, elle l'est aussi à la transmission, commente Claude-Éric Poiroux. Elle a initié les Ateliers où, une semaine durant, des professionnels aguerris épaulent de jeunes réalisateurs dans les affaires précédant le premier tournage.»

Avec près de 70 000 entrées lors de sa 23<sup>e</sup> édition en janvier dernier, Premiers Plans assure à Angers une renommée cinématographique internationale, juste récompense pour une municipalité qui a aidé ces projets. «Les maires auxquels j'ai eu affaire, Jean Monnier puis Jean-Claude Antonini, ont soutenu mes projets, souligne Claude-Éric Poiroux. Que ce soit en tant qu'investisseur privé pour l'implantation des salles Les 400 coups en centre-ville, ou comme initiateur du festival Premiers Plans, dont un tiers du financement est assuré par la Ville. Angers est très engagée dans tous les domaines artistiques, et aucun public n'est laissé de côté. C'est très motivant ! »

## AU QUAI POUR LA CULTURE !

LE QUAI EST UN NOUVEAU PÔLE CULTUREL OUVERT SUR LA CITÉ ET LE MONDE, ACCUEILLANT TOUTES LES FORMES ARTISTIQUES.



**SITUÉ** au bord du fleuve, Le Quai, conçu dans une démarche de Haute Qualité Environnementale, est un espace de création, de spectacles et de rencontres pour tout public. Il regroupe le Nouveau théâtre d'Angers-Scène nationale (NTA), dirigé par Frédéric Bélier-Garcia, le Centre national de danse contemporaine, dirigé par Emmanuelle Huynh, et un Établissement public de coopération culturelle (EPCC) qui, sous la direction de Christian Mousseau-Fernandez, pilote le projet culturel, assure le fonctionnement du lieu et la programmation musique, cirque, arts visuels, jeunes publics...

Le Quai accueille aussi une partie de la saison lyrique d'Angers Nantes Opéra. Ouvert en 2007, il abrite deux théâtres de 900 et 400 places, une scène de répétition, un grand studio de création, trois studios de

danse, des salles pédagogiques et un vaste Forum. Chaque saison propose une soixantaine de spectacles différents - soit environ 150 représentations - des expositions d'arts plastiques et de nombreux événements. Plus de 100 000 personnes fréquentent Le Quai chaque année. Par-delà la priorité donnée aux créations maison, Le Quai a aussi pour mission d'élargir la programmation à toutes les disciplines du spectacle vivant et des arts visuels, et de développer une politique de médiation culturelle en direction du jeune public. L'EPCC travaille donc avec des structures-relais des quartiers (maisons de quartier, centres sociaux, centres de loisirs...) et mène en milieu scolaire un travail approfondi d'éducation artistique et culturelle. Ainsi, la saison T.O.K a permis cette année

aux parents et aux enfants de se construire un parcours autour de douze propositions jeune public, et jumelé au Quai vingt classes dans lesquelles des artistes sont intervenus. Les rendez-vous du Forum ouvrent à d'autres formes d'expression que les spectacles : le festival Cirque(s), les Ateliers du Goût, l'événement Pas(s)age, pour ceux qui (n')aiment (pas) lire... Pour Le Quai, la culture ne s'enferme pas dans des formes définies, mais s'invente chaque jour et irrigue tous les domaines de la vie. Même art et changement climatique peuvent rimer : Le Quai est une des onze structures européennes engagées dans le projet Imagine 2020, pour questionner le rôle du secteur culturel dans le processus de transition que doivent entreprendre nos sociétés pour assurer un avenir durable. /

## L'ORCHESTRE NATIONAL DES PAYS DE LA LOIRE FÊTE SES 40 ANS

SOUS LA DIRECTION DE JOHN AXELROD, UNE SAISON ANNIVERSAIRE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'ÉMOTION, AVEC UNE PROGRAMMATION D'UNE RICHESSE EXCEPTIONNELLE.

**CRÉÉ** en 1971 à l'initiative de Marcel Landowsky, directeur de la Musique au ministère de la Culture, l'ONPL a réuni l'orchestre de l'Opéra de Nantes et celui de la Société des concerts populaires d'Angers. Il continue de siéger dans deux villes à la fois, sa centaine de musiciens se répartissant à part égale entre Nantes et Angers. Il présente aussi la particularité de compter le plus grand nombre d'abonnés de tous les orchestres français : près de 11 000 à ce jour ! Et les 200 concerts qu'il donne annuellement devant quelque

200 000 spectateurs en font l'un des orchestres connaissant la plus forte audience européenne. Pour célébrer cet anniversaire, le chef américain John Axelrod, son directeur musical depuis l'année dernière, a élaboré un programme reflétant parfaitement l'ouverture au monde de l'ONPL. La saison vient de s'ouvrir sur un concert de musique française (Berlioz, Debussy, Ravel), exacte réplique du premier concert que dirigea son premier chef, Pierre Dervaux. Trois séquences «émotion» ponctueront une programmation d'un



riche éclectisme : John Axelrod laissera son pupitre à trois des anciens directeurs musicaux de l'ONPL, Marc Soustrot, Hubert Soudant et Isaac Karabtschewsky, qui dirigeront des œuvres de Dutilleux, Satie, Saint Saëns, Schubert, Mahler... En clôture, le chef titulaire reprendra la baguette pour un concert de gala au titre explicite, «Amériques», mêlant les

compositeurs français Varèse, Poulenc et Ravel, aux Américains Bernstein et Gershwin. «J'aime dire que je suis un «Améropéen», commente John Axelrod. La programmation de cette année résume la richesse artistique de l'ONPL, acquise au fil du temps et des apports de ses différents chefs, dans le sillage desquels je m'inscris. /

## SPORT & LOISIRS

# Sport et développement durable sur le podium

AVEC LE PLAN D'ACTION SPORT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE, ANGERS ENTEND SE POSITIONNER COMME VILLE EXPERTE ET LABORATOIRE DE L'ORGANISATION DURABLE DES MANIFESTATIONS SPORTIVES.

**AVEC 36 000** licenciés et plus de 150 clubs, 6 piscines, une patinoire, un skate park, 47 terrains de grands jeux, 15 pistes d'athlétisme, 69 gymnases, 54 courts de tennis, un vélodrome, une base d'aviron, une école de golf, Angers fait sienne la devise *mens sana in corpore sano*. Mais qu'est-ce qu'un corps sain dans un environnement pollué ? Quelle image navrante, après une belle rencontre sportive, que celle d'un stade jonché de détritus et d'une foule se ruant vers un parking dont elle

ne sortira qu'après avoir respiré les gaz d'échappement d'un embouteillage prévisible ? S'étant résolument engagée dans la voie du développement durable dès 2001, la ville d'Angers a fixé des orientations déclinées en 40 actions concrètes dans l'Agenda 21 adopté en 2006. C'est dans ce cadre que se situe le plan d'action Sport et développement durable. L'objectif ? Agir sur le comportement des membres des associations organisatrices d'événements, des participants, du public



FABIEN TIDOU/DR

et des partenaires, afin d'améliorer la qualité des événements sportifs se déroulant sur le territoire angevin. Ainsi, toute aide municipale, matérielle, financière ou logistique est désormais conditionnée à l'engagement pris par les demandeurs de mettre en œuvre un certain nombre

d'actions écodurables. Un «tableau d'éco-conditionnalité» a été établi, qui liste 47 actions cotées B (niveau de base), P (niveau performant) et TP (très performant), et qui concerne tout aussi bien le management et l'organisation en amont que le transport (incitation au covoiturage,

tarif réduit pour les spectateurs utilisant les transports en commun) l'intendance, les équipements et la sensibilisation aux valeurs du développement durable. Cette année, 8 actions de niveau B, P ou TP doivent être entreprises pour l'octroi d'une aide municipale, quelle que soit son importance, mais le calendrier prévoit une augmentation graduelle de cette éco-conditionnalité jusqu'en 2014. Aux associations organisatrices d'événements sportifs souhaitant obte-

nir le Label Sport et Développement durable\* Ville d'Angers, un engagement minimum est imposé, un «socle» de 14 actions à mettre en œuvre obligatoirement. Ne monteront sur le podium du développement durable que les meilleurs ! Les sportifs devraient être sensibles à cet esprit de compétition. / \*Au titre du label Sport et Développement durable, nos partenariats avec l'Ademe France et le Comité national olympique et sportif français (sous la forme de convention depuis 2006), les deux références nationales du développement durable et du sport.